

tightR

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

1. Quelques définitions pour commencer

- a. Certains termes figurant dans les CGU ne peuvent fait l'objet d'une interprétation et sont définis strictement dans la liste ci-dessous.
- b. En acceptant les CGU, vous renoncez donc à donner à ces termes un sens différent de celui précisé.
 - **CGU** : désigne les conditions générales d'utilisation de tightR
 - **Client final** : désigne toute personne achetant des produits et/ou des services à un Utilisateur via tightR
 - **Commission** : somme d'argent qui vous est versée par tightR pour chaque Vente Effective dans votre Shop
 - **Commission vendeur** : pourcentage cédé par une Marque à tightR pour chaque Vente Effective
 - **E-shop Manager** : interface mise à la disposition d'un Utilisateur pour créer, mettre à jour et gérer son Shop, accessible à l'adresse suivante : <https://shop.tightr.com>
 - **Image** : attributs de la personnalité, noms, surnoms, pseudonyme, portrait, image, photographies, signature, initiales et autres éléments caractéristiques de la personnalité ou de la personne morale
 - **Marque(s)** : vendeur sur tightR, propriétaire des produits, responsable des stocks, des prix, de la livraison des commandes aux Clients finaux et du service après-vente
 - **Shop** : espace de vente sur tightR dédié à un Utilisateur et permettant de recommander et vendre directement des produits à des Clients finaux
 - **tightR** : plateforme web permettant à ses Utilisateurs d'être mis en relation pour effectuer une transaction commerciale
 - **Utilisateur** : toute entité ou personne ayant accepté les CGU
 - **Vente Effective** : vente d'un produit réputée parfaite dès lors que le délai légal de rétractation est expiré et que le prix de la vente est définitivement encaissé.

2. tightR c'est quoi?

- a. tightR vous permet de créer en quelques minutes un espace de vente en ligne de vos produits et services préférés.
- b. En adhérant à tightR, vous créez seul votre Shop et vendez en ligne tous les produits que vous aimez et souhaitez partager avec votre communauté : votre univers en 360°.
- c. Sur chaque Vente Effective dans votre Shop, nous vous reversons une partie de la Commission Vendeur.
- d. Si les droits d'utilisation de votre Image sont gérés par une société, vous devez d'abord vérifier avec elle que vous pouvez valablement accepter ces CGU.

- e. Si vous les acceptez, vous nous garantisiez que vous engagez aussi valablement la société qui gère éventuellement vos droits à l'Image et vous renoncez à nous opposer les termes du contrat vous unissant à elle en cas de litige.
- f. tightR fonctionne en mode SaaS (software as a Service) : c'est à dire qu'il est hébergé à distance et pas sur votre appareil. Ainsi tightR peut évoluer avec souplesse dans le temps puisque les mises à jour se font pour tout le monde en même temps et à distance sans que vous n'ayez quoi que ce soit à faire.
- g. Toute évolution majeure de tightR est précédée par une information à l'attention des Utilisateurs.

3. Qui peut ouvrir un Shop sur tightR ?

- a. Toute personne physique ou morale (influenceurs, media, marques, associations...) qui souhaite recommander ses produits préférés à sa communauté sur les réseaux sociaux, son site web ou son blog peut créer sa boutique en ligne multimarques : c'est-à-dire un Shop tightR.
- b. tightR est réservé aux professionnels pouvant justifier d'une immatriculation (société de toutes sortes, autoentrepreneurs, artisans, associations...) et en mesure d'établir une facture pour percevoir les Commissions qui vous sont dues.
- c. Vous ne pouvez pas utiliser tightR si vous êtes un simple particulier car vous n'avez pas le droit d'émettre de facture (article L441-3 du code de commerce).

4. Quelles sont les plans pour adhérer à tightR ?

- a. Votre Shop sur tightR est ouvert pour une période minimale de 12 mois calendaire, à partir de la date de sa création et avec reconduction tacite. Cet engagement de 12 mois ne s'applique pas si vous avez souscrit à une offre payante mensuelle.
- b. Au delà de la période éventuelle d'engagement, vous pouvez demander la suppression de votre Shop à tout moment en respectant un préavis de 90 jours à compter de l'envoi d'un email à talent@tightr.com.
- c. Vous devez respecter un préavis de 7 jours ouvrés si vous avez souscrit à une offre payante mensuelle.
- d. Si les revenus que vous tirez de tightR représentent une part significative de vos revenus totaux, vous devez informer tightR pour bénéficier d'un délai de résiliation plus long. Si vous ne le faites pas, vous renoncez à invoquer la notion de dépendance économique contre tightR.
- e. tightR peut résilier l'engagement sans aucun délai si des événements vous concernant et susceptibles de porter atteinte à son Image se produisent.

5. tightR : comment ça fonctionne ?

- a. Pour souscrire à tightR, vous devez d'abord choisir un abonnement appelé plan (détails disponibles [en suivant ce lien](#)). Les fonctionnalités varient en fonction du type de plan choisi.
- b. tightR est un engagement strictement personnel, ce qui signifie qu'une autre personne que vous ne peut pas bénéficier de cet accord à votre place.
- c. Vous pouvez créer, mettre à jour et gérer vous-même votre Shop grâce à l'E-shop Manager et en sélectionnant vos produits préférés.
- d. Si vous souhaitez recommander des produits qui ne sont pas disponibles dans le catalogue de tightR, vous pouvez faire une demande de référencement dans la section Wishlist de votre E-shop Manager ou par email à talent@tightr.com. tightR n'est pas tenu à une obligation de résultat quant à votre demande.
- e. tightR peut refuser votre demande si la vente d'un produit est contraire à la loi ou à un règlement ou présente des caractéristiques contraires à l'ordre public et/ou aux bonnes mœurs. tightR peut retirer tout produit qui violerait la loi ou un règlement, après qu'il ait été mis en ligne.
- f. Pour animer votre Shop et générer des ventes régulières, nous vous recommandons de rajouter ou retirer des produits fréquemment, en y ajoutant vos recommandations personnelles, ainsi que vos photos et vos vidéos.
- g. Les Marques peuvent, elles aussi, sans justification, demander le retrait d'un produit de votre Shop. Elles en ont le droit et vous ne pouvez pas vous y opposer.
- h. Si vous utilisez tightR vous reconnaissez avoir également lu et accepté les conditions générales d'utilisation destinées aux Clients Finaux [accessibles via ce lien](#).

6. Êtes-vous sûr d'avoir le droit de recommander un produit ?

- a. Un contrat déjà signé avec un sponsor ou un partenaire ponctuel peut vous interdire de recommander certains produits à la vente. Si vous avez un doute vérifiez ce point.
- b. tightR n'est pas responsable à votre place si une telle interdiction existe. Vous assumez donc seul la responsabilité d'une telle situation et vous acceptez de garantir tightR qu'elle n'aura pas à supporter une telle responsabilité.

7. Êtes-vous engagé(e) vis-à-vis des marques qui vendent les produits ?

- a. En acceptant les CGU, vous ne vous engagez pas vis à vis des Marques dont vous recommandez les produits. Votre responsabilité ne peut donc pas être engagée sur ce point.

- b. tightR a des accords directs avec les Marques pour permettre la vente des produits dans les Shops : seule la responsabilité de tightR peut donc être engagée sur cette base.

8. Quelles commissions allez-vous percevoir sur les ventes ?

- a. tightR vous reverse la commission qui est prévue dans le plan auquel vous avez souscrit. Le plan auquel vous avez souscrit est indiqué dans la section Paramètres dans votre e-shop Manager.
- b. La Commission n'est due que sur les Ventes Effectives.
- c. Pour pouvoir vous verser les Commissions qui vous sont dues, tightR a besoin que vous remplissiez les informations demandées dans la section Informations de votre E-shop Manager. Si elles ne sont pas renseignées de manière complète, tightR ne pourra pas effectuer le virement bancaire à votre attention.
- d. Vous percevez le montant total des Commissions dans les conditions suivantes :
 - le cumul des Commissions qui vous est dû atteint la somme de 50€
 - l'ouverture du droit à versement est qualifié par la date d'envoi de l'expédition du produit permettant d'atteindre les 50€
 - le paiement intervient le dernier jour du mois suivant l'ouverture du droit à versement (N+1). Exemple : commande le 15 mai, expédiée le 19 mai, vous êtes commissionné le 31 juin
 - le paiement est réalisé sous réserve de l'acceptation préalable de la facture de Commission(s) correspondante par tightR
 - le paiement est effectué par virement bancaire.

9. Que fait tightR de vos données personnelles ?

- a. Vos données personnelles sont protégées notamment par le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel ou RGPD).
- b. Pour passer ce contrat avec vous nous avons besoin des informations personnelles suivantes : nom, prénom, date de naissance, n° de téléphone, email, données de compte bancaire, coordonnées postales, données de carte d'identité ou de passeport, centres d'intérêts.
- c. Nous avons également besoin de vérifier que vous remplissez les conditions contractuelles de seuil (nombre de followers). C'est pourquoi nous utilisons également les fonctionnalités de connexion « login Instagram » et « login Youtube ».
- d. Ces données sont utilisées pour payer vos Commissions, vous assister techniquement dans l'utilisation de la plateforme, vérifier que vous êtes bien majeur, vous contacter pour la gestion du partenariat, pour remplir nos obligations légales en matière de lutte

contre la fraude et enfin pour l'aide à l'amélioration du référencement des produits vendus.

- e. tightR est le responsable du traitement des données personnelles que vous fournissez.
- f. Ces données sont hébergées au sein des serveurs de la société AWS Ireland Ltd, dont le siège social est situé One Burlington Plaza, Burlington Road, Dublin 4, Ireland (téléphone : +353 1 860 05 20).
- g. Concernant vos données personnelles, vous disposez des droits suivants :
 - > **Mettre à jour** ou supprimer les données qui vous concernent
 - > **Supprimer** votre profil en écrivant à l'adresse électronique suivante : talent@tightr.com
 - > **Exercer votre droit d'accès** pour connaître les données personnelles vous concernant en écrivant à l'adresse électronique suivante : talent@tightr.com. Dans le cadre d'une telle demande nous vous demanderons d'apporter une justification de votre identité afin d'en vérifier l'exactitude.
 - > **Demander la mise à jour** des informations vous concernant en écrivant à l'adresse électronique suivante : talent@tightr.com
 - > **Demander la suppression** de vos données à caractère personnel en écrivant à l'adresse électronique suivante : talent@tightr.com.

10. Respect de la Charte tightR

- a. En adhérant à tightR, vous acceptez également de respecter le contenu de la Charte tightR reproduite ci-dessous :
 - I. La satisfaction du Client final est au centre des préoccupations de tightR et de toute entité utilisant ses services.
 - II. Toute recommandation réalisée par un Utilisateur visant à promouvoir la vente de produits et/ou services dans son Shop doit être sincère et conforme aux convictions profondes de l'Utilisateur.
 - III. L'Utilisateur ne promeut que la vente des produits relevant de son domaine d'expertise ou pour lesquels il exprime un très fort attrait notamment au travers de ses posts sur ses réseaux sociaux.
 - IV. L'Utilisateur ne recommande pas de produits sur la seule base de demandes émanant de tiers afin de préserver la sincérité nécessaire à une recommandation tirée d'une compétence ou d'une expérience personnelle auprès de sa communauté.

- V. L'Utilisateur s'efforce de personnaliser les fiches produits de son Shop avec des textes, photos et vidéos qu'il choisit de manière à valoriser au mieux les produits. Il veille à créer des contenus qui respectent l'Ordre public et les bonnes mœurs et ne portent pas atteinte à la dignité humaine.
- VI. L'Utilisateur s'interdit à l'égard du Client final toute demande de paiement complémentaire non prévue sur tightR visant notamment à contourner le principe de vente commissionnée.
- VII. L'Utilisateur s'abstient de dénigrer, critiquer, diffamer ou participer à toute polémique concernant d'autres Utilisateurs de tightR ou des Clients finaux.
- VIII. L'Utilisateur veille à respecter un usage raisonné des réseaux sociaux qu'il exploite en ne diffusant pas de propos polémiques, complotistes, haineux et/ou contraire à l'état du droit en vigueur.
- IX. L'Utilisateur s'abstient notamment de faire état ou de promouvoir toute opinion de nature politique, syndicale, sexuelle, raciale ou religieuse et s'engage à respecter l'ensemble des sensibilités existantes.
- X. De manière générale l'Utilisateur veille à respecter une stricte neutralité dans l'utilisation des services de tightR, notamment dans le cadre des recommandations réalisées via les réseaux sociaux.

11. Comment est sécurisé tightR ?

- a. tightR est accessible via le web : vous êtes seul responsable de la confidentialité des login et mot de passe qui vous permettent de vous connecter. Vous êtes aussi seul responsable de la sécurité des appareils que vous utilisez pour accéder à tightR.
- b. Si vous les perdez ou que vous suspecter un vol informez-nous immédiatement.
- a. La protection contre les risques liés au piratage informatique et les virus concernant votre connexion personnelle est de votre responsabilité et tightR ne peut pas être tenu pour responsable des dommages que vous subissez du fait d'une atteinte qui ne lui est pas imputable directement.

12. Comment fonctionne l'assistance de tightR ?

- a. tightR veille à la minimisation des incidents de fonctionnement sur votre Shop et assure la mise en œuvre des corrections, adaptations et évolutions qui permettent de le faire évoluer avec les éventuelles améliorations prévues.

- b. Vous pouvez contacter l'assistance technique de tightR en écrivant un mail à support@tightr.com
- c. L'assistance commerciale est disponible du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 via le chat de votre E-shop Manager ou par téléphone au +33 1 84 80 40 45 ou par mail à talent@tightr.com
- d. La correction des problèmes de fonctionnement se fait par des interventions techniques à distance.
- e. Toutes les corrections et les évolutions apportés à tightR sont soumises aux CGU.
- f. Quand vous contactez l'assistance vous devez décrire aussi précisément que possible les problèmes rencontrés pour permettre de les reproduire et de les corriger.
- g. Le fonctionnement de tightR peut être perturbé pour permettre les interventions nécessaires à son bon fonctionnement ou à ses évolutions. Ces interventions sont réalisées autant que possible à des jours et horaires n'affectant pas votre utilisation de la solution.
- h. tightR ne gère pas les problèmes internes à l'Utilisateur, comme, par exemple, ceux liés à votre système informatique, le défaut de maîtrise des outils par votre équipe...
- i. En acceptant les présentes conditions générales, vous renoncez à engager la responsabilité de tightR en cas de dommage résultant d'une suspension ou d'une interruption de l'accès à votre Shop causée par une défaillance de la connexion réseau.
- j. En acceptant les CGU, vous renoncez à engager la responsabilité de tightR pour les conséquences éventuelles de l'indisponibilité de la solution pendant ces périodes car elles sont nécessaires à ses évolutions et/ou à son amélioration.

13. Dispositions diverses

- c. En acceptant les CGU, vous autorisez tightR pour une durée de 5 ans à compter de la souscription gracieusement et pour le monde entier, à reproduire, utiliser, afficher, redimensionner, diffuser les marques, dénomination sociale et logo de votre société sur tous supports pour les besoins exclusifs de la promotion de tightR.
- d. Vous déclarez avoir les droits requis pour autoriser cette utilisation.
- e. Vous relevez et garantisiez tightR contre toute action visant à engager sa responsabilité du fait de l'utilisation des marques et/ou logo et plus largement toute représentation protégée par le droit de la propriété intellectuelle en raison d'une déclaration inexacte de votre part sur ce point.
- f. En acceptant ces conditions générales, vous acceptez de respecter un devoir de confidentialité concernant l'ensemble des documents échangés avec tightR.

- g. Tant que vous êtes partenaire de tightR, vous ne devez pas aider la concurrence en participant à une autre activité similaire ou équivalente.
- h. tightR n'est tenue qu'à une obligation de moyen dans l'exécution de ses obligations.
- i. tightR ne peut être tenu responsable que des dommages directs et prévisibles occasionnés par sa faute et non par les dommages indirects ou imprévisibles de toute nature, liés à l'utilisation du Shop.
- j. La responsabilité de tightR est limitée à un plafond égal au remboursement des 6 derniers mois d'abonnement hors taxe payés par l'Utilisateur, ou en cas de prise en charge du sinistre par l'assureur, de tightR, au plafond d'indemnisation effectivement versé par celui-ci.
- k. La présente clause fixe de manière ferme et définitive l'accord des parties sur la réparation des préjudices éventuels.
- l. La résolution du contrat n'emporte pas la disparition des dispositions qui précèdent concernant l'organisation de la responsabilité de tightR.
- m. Si la vente d'un produit ou d'un service que vous avez recommandé ne se réalise pas par la faute d'une marque ou d'un distributeur, seule cette marque ou ce distributeur peuvent être tenus responsables. En acceptant les CGU, vous renoncez à engager la responsabilité de tightR pour un tel cas de figure.
- n. Les conditions générales sont soumises au droit français.
- o. Si un désaccord survient entre nous, nous devons essayer pendant au moins 30 jours de trouver un accord amiable avant d'envisager un procès.
- p. Nous ne pouvons pas nous faire un procès plus d'un an après la naissance d'un désaccord entre nous.
- q. Si un procès intervient, nous devons le mener devant les juridictions relevant de la compétence géographique de la Cour d'Appel de Paris.